Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS — LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1915

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS SPECIAL

Conformément à l'article VIII de la charte de la "Carriage and Wagon Makers Association" il a été décidé dans une réunion ayant eu lieu le 9 avril 1915 de liquider les affaires de l'association. Une réunion aura lieu le LUNDI 13 septembre 1915 ayant pour but l'élection des liquidateurs.

W. E. HOGUE, Secrétaire.

4 sept—10t

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 185 et 187 rue Walnut, entre les rues Magazine et Water.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 113,420—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 10, borné par les rues Magazine (anciennement Foucher), Walnut et Water et la ligne supérieure du Parc Audubon; laquelle dite portion ou morceau de terre fait partie des lots désignés par les lettres A et B, d'après un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 22 septembre 1896, et mesure comme suit: commençant à un point à la rue Walnut cent quatre pieds de la rue Magazine il mesure cinquante-six pieds de face à la rue Walnut dans la direction de la rue Water, et a une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds, sept pouces et quatre lignes; de là il mesure quarante-deux pieds sur la ligne à l'arrière du côté de la rue Magazine, ensuite huit pieds du côté de la rue Walnut; puis quatorze pieds dans la direction de la rue Magazine, et de là, quatre-vingt-six pieds, sept pouces et quatre lignes à la rue Walnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District, portant les numéros municipaux 7036 et 7038 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,418 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No. 11 de Greenville, borné par les rues Magazine, Chestnut (maintenant Audubon), Water et Walnut, désignés sur un plan fait par Pilié, annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers de Joseph Roger Damonte, d'après un acte passé par R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par les numéros huit et neuf et mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Magazine par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Pierre Sauve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,060 — Division D — Attendu que Clemence Sauve a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Pierre Sauve, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
août 31—sept 6 [illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété améliorée de haute valeur, DANS LE TROISIÈME DISTRICT,

mesurant 268' 4" 3''' de face à la rue Levée; 449' 1" 2''' de face à la rue Flood; 512' 2" 2''' de face à la rue Caffin; 261' 8" 2''' sur la ligne à l'arrière.

Paul Chrétien vs. N. O. Kneipp Water Cure Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,913 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 septembre 1915, à midi, la propriété suivant, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, et mesurant deux cents soixante-huit pieds, quatre pouces et trois lignes de face à la rue Levée, quatre cents quarante-neuf pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue Flood, cinq cents douze pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Caffin, et deux cents soixante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes à la ligne à l'arrière, vers la rue Delaronde.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
août 6 7 13 20 27—sept 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District, portant les numéros municipaux 2712 et 2714 rue St-Claude, entre les rues St-Ferdinand et Port.

Third District Building Association vs. Mme Cecilia Vautrot, épouse de John S. Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,633 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet No. 306, borné par les rues St-Claude, St-Ferdinand, Rempart et Port, et mesurant vingt-huit pieds de face à la rue St-Claude par une profondeur de cent pieds; les améliorations sur le dit lot comprenant une propriété portant les numéros municipaux 2712 et 2714 rue St-Claude.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District, formant le coin des rues Toulouse et Dauphine, et portant les numéros municipaux 907 rue Toulouse et 601 Dauphine.

Jonas Schwab vs. Nicholas Gendusa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,849 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Toulouse et Dauphine, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Toulouse et St-Pierre, et mesurant trente-quatre (34') pieds, un (1") pouce et une (1''') ligne de face, plus ou moins, à la rue Dauphine, par une profondeur de soixante-et-un (61') pieds, dix (10") pouces et cinq (5''') lignes, plus ou moins, sur la rue Toulouse.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
août 20 27—sept 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un assortiment de whiskey, liqueurs, bière, tabac, et objets divers, etc.

Succession de John W. Pollard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Division C — No. 113,000 — En vertu d'un ordre de vente daté le 25 août 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI 14 septembre 1915, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

Dans l'entrepôt sur les lieux No. 717 rue Bienville, un lot de tables, chaises, glace, mesures, whiskey, vin, bière, gin, liqueurs, sirop, cigares, cigarettes, tabac et divers objets, etc., d'après l'inventaire.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE, W. CATESBY JONES et [illegible]
[illegible], Avocats.
[illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété spacieuse de valeur.

Emanuel Lemle vs. Dugué & Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,187 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, prescriptions et avantages qui y appartiennent, et qui en quoi que ce soit, en dépendent, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'entier des lots Quarante-Quatre et Quarante-Cinq, d'après un croquis ou plan par R. B. Benson, fait Nouvelle-Orléans, Lne, 21 mai 1910, une copie d'un croquis privé de laquelle est paraphée pour identification avec un acte d'hypothèque devant Charles Schneidau, notaire, le 7 novembre 1911, est annexé au dit acte. Le dit lot No. 44 mesure vingt-six pieds, onze pouces et cinq lignes sur le chemin Gentilly, de là dans une direction nord-est le long du chemin Gentilly, une autre façade de soixante-et-un pieds, de là dans une direction nord, une profondeur de cinq cents quatre-vingt-seize pieds, deux pouces et trois lignes, de là, dans une direction nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds, un pouce et deux lignes, et de là, dans une direction sud, une distance de six cents soixante-sept pieds, un pouce et deux lignes, du point de départ. Le dit lot No. Quarante-Cinq mesure quatre-vingt-quatorze pieds, deux pouces et six lignes de face sur le chemin Gentilly, de là, dans une direction nord, quatre cents soixante-quinze pieds, sept pouces et quatre lignes, de là, dans une direction nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds, un pouce et deux lignes, de là, dans une direction sud, du point de départ, une distance de cinq cents soixante-trois pieds, sept pouces et une ligne, moins cette portion du dit lot No. 45 vendue par A. Dugué & Co., Inc., à la Milan Morgan Co., par acte devant P. M. Milner, notaire, le 6 juillet 1914, enregistré dans le livre 244, folio 119, des aliénations, par lequel une portion de terre a été transmise du dit lot No. 45, mesurant 94' 6" 2''' sur le chemin Gentilly, de là dans une direction nord 228' 9" 5''', de là, d'angles droits dans une direction ouest, 80' 11", de là dans une direction sud, 277' 1" 2''', du point de départ; le tout d'après le dit plan plus haut référé, référence duquel est faite pour une description exacte. La portion vendue à la Milan Morgan Co. est inscrite en rouge.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE,
Avocat pour le demandeur.
août 20 21 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur, dans le Deuxième District, portant les numéros municipaux 216 et 218 rue Nord Salcedo, entre les rues Bienville et Iberville.

Orleans Homestead Association vs. Walter F. Ragan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,226—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 9 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 216 et 218 rue Nord Salcedo), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné par le No. Dix dans l'îlet No. 399, borné par les rues Bienville, Iberville (anciennement Douane), Gayoso et Salcedo, d'après un plan d'Albert Diettel, Jr., architecte, daté le 7 mars 1896, et déposé pour référence à l'étude de Fred Zengel, notaire en cette ville. Et d'après le dit plan, le dit lot No. Dix commence à une distance de cent deux pieds de la rue Bienville, et mesure de là, trente-deux pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Salcedo, et cent vingt-cinq pieds, huit pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DANIEL J. MURPHY,
Avocat pour le demandeur.
août 6 13 20 27—sept 3 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 4 lots de terre, de valeur, dans le Troisième District, faisant face à la rue Baccich, au coin de la rue Carnot (dans l'îlet de la rue Eastern et avenue Monroe).

Gus Constantinos Pelias vs. la Succession de John Reynaud; Mme Lena Ricaud Reynaud, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,391 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Quatre certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, et désignés par les Nos. quarante-cinq, quarante-six, quarante-sept et quarante-huit, dans l'îlet No. 44, bornés par les rues Baccich, Eastern et Carnot et l'avenue Monroe. Les dits lots se touchent et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds de face à la rue Baccich, et une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds; le lot No. 48 forme le coin des rues Baccich et Carnot; le tout tel qu'il est démontré par un plan d'arpentage et de subdivision de la propriété connue sous le nom de plantation Hopkins, plan tiré par Warren B. Reed, ingénieur, à date du 30 mars 1909, copie duquel est déposé à l'étude de F. J. Dreyfous, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
RICHARDSON & [illegible]
[illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Troisième District, portant le numéro municipal 2223 rue Nord Rempart, entre l'avenue des Champs-Elysées et la rue Marigny.

Homeseekers Building and Loan Association vs. Julius C. Bergmann et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,386 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, avenue Champs-Elysées, Marigny et St-Claude, mesurant vingt pieds de face à la rue Rempart, par une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2223 rue Nord Rempart.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. L. HUGHES et LEGIER & GLEASON,
Avocats pour la demanderesse.
août 27—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, du Septième District, portant le numéro municipal 8723 rue Poplar (dans l'îlet des rues Eagle, Monroe et Jeannette).

Jackson Building and Loan Association vs. Albert Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,339 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No. 70 A, Carrollton, plan actuellement No. 175 sur le nouveau plan du Septième District, borné par les rues Eagle (anciennement Mary), Poplar (anciennement Cinquième), Monroe et Jeannette, le dit lot est désigné par le numéro six, et mesure trente pieds de face à la rue Poplar, par une profondeur de vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan annexé à un acte de vente passé devant L. Herman, ancien notaire, par Jno. Hoey à A. Wire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EMILE POMES,
Avocat pour la demanderesse.
août 27—sept 3 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vnte de propriété améliorée, de valeur, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 630 rue Mandeville, entre les rues Royale et Chartres.

Suburban Building and Loan Association vs. Charles E. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,737 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No. 151, borné par les rues Mandeville, Chartres, Marigny et Royale, désigné comme lot B, d'après un croquis d'arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté du 30 octobre 1905; laquelle portion de terre commence à une distance de cinquante pieds et quatre lignes du coin des rues Royale et Mandeville, et mesure trente-cinq pieds trois pouces de face à la rue Mandeville, par une profondeur de soixante-quatre pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
août 13 20 27—sept 3 10 15 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Maria Voiz, veuve de Chas. Lenz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,160 — Division C — Attendu que John Ferdinand Lenz a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de Charles Lenz, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
août 30—sept 2 7

Succession de Mme Leocadie Aromt, veuve de Fred Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,314 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Eugene J. Aromt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
[illegible], Avocat.
[illegible]

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, portant les numéros municipaux 113 et 115 rue Cherokee (dans l'îlet des rues Esther, Ann et Millaudon).

Dryades Building and Loan Association vs. Mme Susie Ray, épouse de James A. Sample.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,383 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 septembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dérivant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No. 30, borné par les rues Esther, Cherokee, Ann et Millaudon; la dite portion de terre est désignée par le numéro deux, sur un plan fait par W. J. Seghers, député voyer de la ville, et annexé à un acte pardevant J. F. Walton, notaire, le 5 octobre 1912, et d'après le dit plan la dite portion de terre commence à une distance de cent douze pieds, huit pouces et six lignes du coin de la rue Esther, et mesure trente pieds de face à la rue Cherokee, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante pieds; et se compose de la moitié du lot B, plus près de la rue Ann, et est l'extrême portion à l'arrière des lots originaux Nos. 19 et 20, d'après un plan dressé par Wm. F. Forshey, en 1853.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HUGH S. SUTHON,
Avocat pour la demanderesse.
août 27 28—sept 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une spacieuse propriété de valeur, améliorée, du Premier District, portant le numéro municipal 1715 avenue Cleveland, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Crescent City Building and Homestead Association vs. les Héritiers de Mme Harriet Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,491 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 septembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en dépendant de quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No. 435 (anciennement No. 20), bornés par les rues Canal, avenue Cleveland, Claiborne et Derbigny, désignés par les Nos. 26, 27 et 28 du dit îlet, et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à l'avenue Cleveland, par une profondeur de cent six pieds sept pouces, entre lignes parallèles; les améliorations qui y appartiennent étant désignées par le numéro municipal 1715 avenue Cleveland.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS,
Avocat pour la demanderesse.
août 21 27—sept 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des intérêts, etc., dans un contrat.

The Daily States Publishing Company vs. Warfield and De'Bergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,117 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 8 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite, à savoir:

En face de l'entrée principale du nouveau Palais de Justice, No. 400 rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, tous les droits, titre et intérêt des défendeurs Warfield et De'Bergue, et des membres individuels de la dite firme, H. B. Warfield et E. J. De'Bergue, dans et sous un certain contrat entre les dits défendeurs et la Louisiana Alluvial Lands Company, daté le 11 janvier 1915.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ROBERT H. MARR,
Avocat pour la demanderesse.
août 26 31—sept 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 7028 rue Magazine, entre les rues Walnut et Audubon.

Provident Building and Loan Association vs. Joseph R. Damonte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,419 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 7 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Walnut, Water et Audubon, dans l'îlet No. Onze de cette partie de la ville, anciennement nommé Greenville, le dit lot étant désigné par la lettre B, d'après un plan de L. H. Pilié, annexé à un acte de partage devant R. L. Tullis, notaire, le 19 avril 1897, d'après lequel le dit lot B mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Magazine par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; les améliorations sur le dit lot étant connues comme le numéro 7028 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocats pour la demanderesse.
sept 4 10 17 24—oct 1 6 7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mandeville P. Arnoult vs. William M. Junghlut.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,971 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 7 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret, un buffet à vaisselle, un buffet, un dressoir, un réfrigérateur, un ameublement de salon de six pièces, six chaises, une table de cuisine, une natte artistique, une armoire (W. D.), etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
CHARLES J. RIVEAT,
Avocat pour le demandeur.
août 25 30—sept 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Lots 9 et 10, îlet 139, Sixième District, Mme M. W. McArdle, propriétaire.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 69,381 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la porte principale de la Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour, rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI 8 septembre 1915, à 11 heures du matin, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Les propriétés de Mme M. W. McArdle. Deux lots de terre, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 139, bornés par les rues Minturn, Hopkins et Calhoun et les lignes de la succession Foucher, désignés par des Nos. 9 et 10, les dits lots se touchent, et mesurent chacun 26 pieds de face à la rue Calhoun, sur une profondeur de 101 pieds, 7 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions:—Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
SANDERS, BRIAN & SANDERS,
Avocats pour la demanderesse.
août 8 14 20 26—sept 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Whitney Central Trust and Savings Bank vs. Lot No. 6, dans l'îlet 142, Sixième District, Mme M. W. McArdle, propriétaire.

PREMIERE COUR DE CI[illegible] de la Nouvelle-Orléans — No. 69,383 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Ville, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la porte principale du Nouveau Palais de Justice, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 8 septembre 1915, à 11 heures, 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

La propriété au nom de Mme M. V. McArdle. Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No. 142, borné par les rues Calhoun, McKenna et York et la ligne Bloomingdale, désigné par le No. 6, mesurant 26' 3" 6''' de face à la rue Calhoun, par 170' 8" 7''' sur la ligne de côté de la rue York, 158' 3" 2''' sur la ligne du lot No. 7, et 26' 5" sur la ligne Bloomingdale.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Ville pour la Paroisse d'Orléans.
SANDERS, BRIAN & SANDERS,
Avocats pour la demanderesse.
août 8 14 20 26—sept 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sherman L. James vs. Mme Amy Henderson, veuve de Washington King.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,569 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de la Cour, sur la rue Royale entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 15 septembre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Tous ses droits, titre et intérêt, dans un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. "Vingt-Six," dans l'îlet "600," borné par les rues Poydras, Perdido, Broad et White, d'après un plan tracé par Casting et Celles, architectes, du vingt mars 1866, déposé dans le bureau de A. E. Bienvenue, ancien notaire; le dit lot mesure, en mesure Américaine, trente-un (31) pieds, neuf (9) pouces, et sept (7) lignes, de face à la rue Perdido, par une profondeur de cent-vingt (120) pieds.

Etant la même propriété acquise par Washington King de la Mutual Loan and Building Company, par un acte devant Jefferson Charles, Reg. C. O. B. 169, folio 165.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
RENE VIOSCA, Avocat pour le demandeur.
août 15 20 26 31—sept 7 14

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ROCHAMBEAU.......11 [illegible]
CHICAGO.......18 [illegible]
LA TOURAINE.......25 [illegible]
ESPAGNE....... [illegible]
Pour tous renseignements [illegible]
Aux bureaux de la [illegible]
[illegible]
[illegible] rue [illegible]